

COMMUNE DE PERS-JUSSY

1825 route de Reignier

74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26.01.2017

Étaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX, Béatrice VILLETTE et Messieurs Patrice DOMPMARTIN et Hervé FAUVAIN, excusés.
Madame Martine FREYRE a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 15.12.2016.
- **Ecoute** Monsieur Laurent NOUILLOT qui fait un compte-rendu de la manifestation trial 4 x 4 qui s'est déroulée dans les Communaux de Loisinges en septembre dernier.
- **Ouvre** le débat, en présence de Luke Hennequin, responsable de l'urbanisme à la Communauté de Communes Arve et Salève, concernant le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), les communes devant se prononcer avant fin mars sur l'éventualité de transférer cette compétence à l'EPCI. Le vote aura lieu au cours de la réunion du conseil municipal de mars.
- **Ecoute** Monsieur Denis DUPANLOUP, adjoint aux bâtiments qui présente l'avant-projet du centre communal d'animation en collaboration avec Halpades et le cabinet Nelly Guyot, architecte. Le Conseil Municipal décide de poursuivre ce dossier qui consiste à construire un bâtiment en lieu et place du cabinet infirmiers et du CCA 1 avec création d'une place arborisée.
- **Autorise** Monsieur le Maire à demander une subvention aux différentes instances concernées pour la construction de l'école de musique.
- **Décide** d'ouvrir les crédits suivants en attente du vote du budget investissement 2017 :
 - chapitre 21 - immobilisations corporelles 69 905,00 €
 - chapitre 23 - immobilisations en cours 79 763,00 €
- **Prend connaissance** du programme des travaux à réaliser courant 2017 par l'Office National des Forêts dans les bois communaux et du centre communal d'action sociale pour un montant HT :
 - Commune 7 100,00 €
 - CCAS 1 720,00 €
- **Vote** :
 - **les subventions suivantes** :
 - MFR de Bonne pour 2 élèves de Pers-Jussy 100,00 €
 - MFR de Sallanches pour 1 élève de Pers-Jussy 50,00 €
 - **les devis suivants** :
 - FA SOL MUR remplacement du PVC de 2 classes en maternelle 6 888,30 € HT
 - FAIVRE PEINTIRE pour rafraîchissement de 2 classes en maternelle 6 628,04 € HT
 - JP SONNERAT installation d'un interphone devant la mairie 716,12 € HT
- **Approuve** les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève, validés par le Conseil Communautaire le 14 décembre dernier, conformément à la Loi NOTRE initiant la dynamique d'élargissement des compétences des EPCI et portant une nouvelle organisation territoriale de la République.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 23 février 2017 à 19h30.